

Morale

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 24 juillet 1934

Laissons de côté ces Égyptiens sur qui pèse si lourdement l'épreuve politique actuelle qu'ils ne peuvent la supporter, ni tenir ferme devant elle, à qui tout recours se ferme et devant qui toute porte se referme, et qui se réfugient ainsi à la résidence du Haut-Commissaire pour lui exposer leurs plaintes, en implorer le secours et en attendre justice. C'est là, certes, une corruption du caractère et de la conscience — mais peut-être inévitable, maintenant que l'épreuve politique en est venue où elle en est venue, et que la confiance des gens dans la justice sociale s'est à ce point altérée, et leur foi ébranlée dans le maintien de cette justice et le respect de la loi censée l'incarner.

Et à Dieu ne plaise que nous excusions ces Égyptiens-là, car nous n'excuserions jamais des gens chez qui la corruption du caractère et de la conscience finit par renier la patrie, trahir ce qui lui est dû, et sacrifier la dignité nationale pour obtenir quelque avantage immédiat, ou pour échapper à une injustice, si grave soit-elle. Ce sont des gens faibles, qui n'ont pas été faits pour la lutte, ni pour y tenir ferme. Nulle nation au monde n'en a jamais été tout à fait exempte, nul peuple n'en est tout à fait innocent. Mais leur cas est un sujet long et pesant, que nous ne voulons pas aborder ici. Laissons de côté, de même, ces Égyptiens sur qui l'épreuve politique pèse si lourd, et que le malheur renie à ce point, qu'ils portent leur plainte et leur demande de justice du Caire jusqu'à Londres, exposant leurs griefs aux Anglais sur la terre même des Anglais. Ceux-là, comme les précédents, sont des gens faibles qui se tiennent eux-mêmes à peu de prix, et tiennent leur pays à peu de prix ; ils n'estiment aucune dignité, ne respectent aucun droit. Leur cas, lui aussi, est un sujet long et pesant que nous ne voulons pas aborder ici. Les uns et les autres méritent le blâme le plus lourd — mais ils ne le portent pas seuls, car le partagent avec eux ceux qui les ont soumis à une injustice si écrasante, qui ont déversé sur eux une affliction si continue, qu'ils les ont poussés à la honte où ils se trouvent aujourd'hui empêtrés. Ce dont nous voulons parler, c'est de cette affaire précisément soulevée à Londres, et dont les dépêches télégraphiques nous ont porté la nouvelle hier. Il semble que l'ancien directeur de la municipalité d'Alexandrie se soit rendu à Londres et ait visité la Société du Nil, comme le rapporte Al-Muqattam ; un groupe de membres de cette société se serait mis à l'interroger sur les événements de la Corniche, et lui aurait répondu librement, sans réserve.

La conversation, entre lui et eux, en serait venue à cette conclusion que le fonctionnaire est en faute chaque fois qu'il obéit à un ordre de ses supérieurs, si cet ordre contrevient à la loi. Alors apparurent des excuses, et se firent jour toutes sortes de prétextes. Les uns dirent que le fonctionnaire est excusable d'enfreindre la loi pour obéir à son supérieur, car il a besoin de vivre, et qu'il ne peut espérer, s'il ne sacrifie sa fidélité à la loi pour plaire à ses supérieurs, que d'être écarté de son poste, réduit au chômage et à toutes les privations qui s'ensuivent. D'autres dirent que c'est la faiblesse des fonctionnaires, la corruption de leur caractère et de leur conscience, qui les pousse à sacrifier la loi et leur fidélité à elle pour plaire à leurs supérieurs ; que si leur âme était plus forte, si leur caractère était plus droit, si leur conscience était plus pure, jamais ils n'accepteraient de troquer ainsi leur fidélité à la loi et à l'ordre. D'autres encore dirent que le blâme, tout le blâme, revient au système lui-même, qui permet aux supérieurs de tyranniser les fonctionnaires, d'abuser d'eux, et de les tenir responsables d'infractions à la loi. Si le système avait été sain, si le supérieur qui enfreint la loi, ou qui en ordonne l'infraction, avait été puni avant le subordonné qui exécute cet ordre, les fonctionnaires n'auraient jamais été exposés à ce combat douloureux entre leurs besoins et leur conscience ; les faibles d'entre eux n'auraient jamais été contraints de sacrifier leur conscience pour vivre, ni les forts d'entre eux contraints de sacrifier le repos, l'aisance et l'intérêt, et d'endurer la peine et l'adversité, pour satisfaire leur conscience et leur caractère. Il est fort probable que les deux camps ne se soient jamais accordés sur cette question, qui se pose chaque jour en Égypte depuis que cette ère bénie où nous vivons a commencé de nous couvrir de son ombre.

Et il n'est pas possible que les deux camps s'accordent. Car les fonctionnaires sont des gens qui ont leurs besoins, leurs intérêts, leurs enfants et leurs familles, leurs espoirs et leurs ambitions, et en qui se trouve la faiblesse commune des hommes ; tout cela les pousse à aimer la vie, et à chercher à la vivre en sûreté et en paix, autant que la sûreté et la paix leur sont accessibles. Tout cela les pousse à se soumettre aux ordres de leurs supérieurs, même lorsque ces ordres contreviennent à la loi et s'en écartent. Tout cela leur donne à croire qu'étant commandés, ils doivent obéir ; étant contraints, ils doivent se soumettre. Et tout cela emplît leur âme de cette phrase que répètent tous ceux que la nécessité pousse à ce qu'ils n'aiment pas : « Nécessité fait loi. » Quant aux supérieurs, ce sont des gens qui portent en eux cette faiblesse propre à l'homme — cette faiblesse détestable qui tente l'homme à la tyrannie dès

que s'ouvrent devant lui les portes de la tyrannie, qui lui fait oublier la loi dès qu'il lui devient possible de l'oublier, et qui lui donne à croire que, s'il a du pouvoir, ce pouvoir n'a pas de limite, et que, s'il en a la capacité, cette capacité n'a pas de frein. Elle lui donne à croire que la force est une occasion à saisir partout où elle se présente, et qu'il serait insensé de pouvoir agir sans agir, même si cette action contrevient à la loi.

Tout cela pousse les supérieurs à négliger leur devoir et à outrepasser toute limite, et vers cet emportement qui donne à l'homme à croire qu'il est devenu un dieu, ou quelque chose qui ressemble à un dieu. Et tant que les fonctionnaires resteront faibles, ployant sous les peines et les espoirs que la vie leur impose, et tant que les supérieurs resteront faibles, tentés par la tyrannie vers l'injustice, l'oppression et l'infraction à la loi, l'affaire de la Corniche, et tout ce qui lui ressemble en fait de scandales et de hontes, ne cessera de se reproduire. Les nations sages ne peuvent se prémunir contre la faiblesse des fonctionnaires et celle des supérieurs, dans une large mesure, qu'en adoptant des systèmes qui tiennent le coupable responsable de sa faute, et demandent au criminel de répondre de son crime — quel qu'il soit, quel que soit son rang, quelles que soient les circonstances qui l'entourent. Si ceux que l'affaire de la Corniche préoccupait avaient interrogé Sidqi Pacha comme ils ont interrogé Sadiq Bey, l'affaire de la Corniche eût été une leçon véritablement utile, et son bien l'eût emporté sur son mal, car elle aurait enseigné aux gens, gouvernants et gouvernés, supérieurs et subordonnés, que la loi est au-dessus des personnes, que l'intérêt du peuple est au-dessus de l'intérêt des individus et des classes, et que tous les Égyptiens sont égaux devant le système, sans que nul ne l'emporte sur un autre. Mais l'affaire de la Corniche, telle qu'elle s'est déroulée, et telle que le gouvernement a voulu qu'elle se déroule après en avoir fait la découverte et l'enquête, fut un scandale honteux : ce fut une incitation au mal et un encouragement à le commettre ; ce fut un encouragement aux tyrans à tyranniser davantage, et un encouragement aux fonctionnaires à se prémunir eux-mêmes en enfreignant la loi avec habileté, prudence, et souci d'éviter d'être découverts.

Oui — et voici un autre remède auquel recourent les nations sages pour se prémunir contre la faiblesse des fonctionnaires, qui les pousse à sacrifier la loi par crainte de leurs supérieurs, et contre la faiblesse des supérieurs, qui les pousse à contraindre les fonctionnaires à enfreindre la loi : c'est une bonne éducation et un enseignement juste. Si nos écoles et nos instituts inculquaient aux enfants et aux jeunes gens que les

fonctionnaires ne sont pas les serviteurs du gouvernement, mais les serviteurs du peuple, et que le gouvernement n'est pas une fin en soi, mais un moyen de servir le peuple, notre jeunesse saurait avec certitude que le supérieur et le subordonné sont égaux devant la loi, et devant le peuple qui est la véritable source de cette loi. Elle saurait avec certitude que le supérieur et le subordonné sont deux associés qui coopèrent à une même tâche : ni l'un ne domine l'autre, ni l'un ne se soumet à l'autre ; ni l'un ne s'élève au-dessus de l'autre, ni l'un ne s'abaisse au-dessous de l'autre ; mais tous deux œuvrent vers un seul but, qui est le bien du peuple. Aucun des deux n'a d'autorité sur l'autre, ni ne lui doit obéissance, si ce n'est dans les limites de ce bien commun, telles que la loi les définit. Mais ce qu'on inculque chez nous aux enfants et aux jeunes gens est tout autre chose, à l'opposé le plus total de tout cela : nos enfants apprennent l'obéissance plus qu'ils n'apprennent la liberté ; nos enfants apprennent la soumission plus qu'ils n'apprennent le respect de la dignité ; nos enfants sont façonnés à la docilité plus qu'ils ne sont façonnés au respect de la loi par clairvoyance, par compréhension et par conviction.

Et les modèles qu'on présente chaque jour à nos enfants n'éveillent en eux ni confiance en eux-mêmes, ni respect de leur propre conscience, ni considération pour leurs propres opinions ; ils n'éveillent en eux que des sentiments d'obéissance, de flatterie, de complaisance et de soumission, pour qu'ils parviennent ainsi à gagner leur vie et à trouver leur pain.

Et tant que telles resteront nos mœurs générales, et tant que telles resteront les images présentées à nos enfants et à nos jeunes gens, il continuera d'exister parmi nous des fonctionnaires qui enfreignent la loi pour plaire à leurs supérieurs et sacrifient les intérêts du peuple pour servir les intérêts de ceux qui gouvernent — jusqu'à ce que, interrogés à ce sujet, ils répondent comme a répondu l'ancien directeur de la municipalité : « Nous ne faisons qu'obéir aux ordres, et n'avons d'autre choix que l'obéissance et la soumission ! »